

LGV : des trains moins nombreux et des "Bordelais" en colère

[A La Une Sud Ouest Éco Lgv](#)

Publié le 01/11/2017 à 3h42. Mis à jour à 9h58 par **Bertrand Ruiz**.



La suppression de deux liaisons TGV Angoulême-Bordeaux va chambouler leur vie.
Thierry david

Ils habitent à Bordeaux, travaillent en Charente et vivent mal la réduction de l'offre TGV.

Ils ont été mis devant le fait accompli comme tout le monde, par surprise, à la publication des horaires d'hiver par la SNCF. À compter du 11 décembre, cette dernière a supprimé deux liaisons TGV entre Angoulême et Bordeaux : le train de 8 h 08 au départ de Bordeaux et le train de 18 h 15 au départ d'Angoulême. Deux TGV « particulièrement adaptés aux besoins » de ces usagers qui vivent dans la région bordelaise et travaillent dans celle d'Angoulême.

Ces usagers réguliers de la ligne – « une cinquantaine de personnes à ce jour », selon un communiqué rédigé en commun – craignent de voir leur vie quotidienne et professionnelle chamboulée par cette décision de la SNCF. « La mise en place de la LGV a convaincu nombre d'entre eux de continuer à travailler à Angoulême, de demander des mutations ou encore d'investir dans l'immobilier. En supprimant des trains sans aucune consultation des usagers, la SNCF prouve qu'elle ne répond qu'à une simple logique financière alors que ses décisions changent profondément la vie des usagers », précise le communiqué commun.

« Régression »

La situation actuelle de ces usagers ? Trente-cinq à trente-sept minutes de trajet entre la gare du domicile et celle du lieu de travail. À partir du 11 décembre, si rien ne change, les perspectives sont beaucoup moins réjouissantes. Trois possibilités s'offrent à eux : emprunter le TER, soit trois heures de trajet ferroviaire quotidien, prendre le TGV de 7 h 08 au départ de Bordeaux et un autre au départ d'Angoulême à 19 h 15 ou, tout simplement, choisir de reprendre le volant de leur automobile. « Ceci constitue évidemment une régression très significative par rapport à la situation actuelle mais aussi par rapport à la configuration antérieure » à l'entrée en service de la LGV au début de l'été dernier.

Jean Tuffière, l'un des usagers concernés, dénonce le caractère ubuesque de la situation subie. « Nous pouvions bénéficier jusqu'à la fin de l'année de l'offre Izy Pass, soit un abonnement mensuel à 260 euros, avec la possibilité de prendre le TER et le TGV à condition de régler la réservation de 1,50 € par trajet. À partir du 1er janvier 2018, la SNCF nous propose un forfait annuel à 272 euros par mois pour 450 trajets par an. Peu ou prou, cela revenait au même. Un bon nombre d'usagers ont d'ores et déjà basculé sur ce forfait. Mais c'était avant que la SNCF n'annonce la suppression des deux TGV ! Quand ces usagers-là s'en sont plaints, vous savez ce qu'on leur a répondu ? "Vous n'avez qu'à demander le remboursement de votre forfait." »

Prêts à bloquer le TGV

Pour Jean Tuffière, la suppression par la SNCF des deux TGV désirés avait pour but de libérer des créneaux pour l'offre « low-cost » Ouigo. Problème : les horaires Ouigo (11 h 58 au départ de Bordeaux, 15 h 24 ou 17 h 32 au départ d'Angoulême) ne correspondent absolument pas aux besoins des usagers dits « bordelais ». Et, de toute façon, le forfait annuel de la SNCF ne leur donne pas accès à cette offre.

Les usagers ont saisi les élus locaux. Grand-Angoulême, contributeur financier au chantier LGV, a voté une motion dénonçant une situation « inadmissible ». Seul le représentant de la SNCF n'a pas répondu à la demande de rendez-vous des naufragés de la liaison. Ceux-ci préviennent : « Sans réponse admissible de la part de la SNCF, les usagers mettront en place une action. » En l'occurrence, une opération de blocage du TGV en gare d'Angoulême, comme cela avait été le cas en décembre 2011 quand l'offre Bordeaux-Angoulême avait subi un coup de canif.

Charente libre :

TGV supprimés entre Bordeaux et Angoulême: usagers et élus sont en colère



Les usagers du

Bordeaux-Angoulême menacent de prendre exemple sur Ruffec et de bloquer les trains.
Photo archives Anne Kerjean

[50](#)

Par **Ismaël KARROUM**, publié le 31 octobre 2017 à 21h15, modifié le 1 novembre 2017.

Grosse colère des usagers et des élus face à la grille TGV qui entrera en vigueur le 10 décembre. Des TGV sont supprimés entre Bordeaux et Angoulême. La menace de manifestations est brandie.

De la friture sur les rails du TER. Un vent de colère qui souffle du nord-Ruffécois. Et désormais un gros clash sur les quais de la gare d'Angoulême. Quatre mois après l'ouverture d'une ligne à grande vitesse (LGV) qui a coûté 40 millions d'euros aux collectivités charentaises, la SNCF ne cesse de se faire des ennemis dans le département.

En supprimant, sans concertation ni annonce préalable, deux TGV en provenance de Bordeaux le matin, et deux en direction de la capitale girondine le matin et en fin de journée, la SNCF s'est mis à dos la cinquantaine d'usagers quotidiens de la ligne Bordeaux-Angoulême. Des travailleurs charentais qui vivent encore à Bordeaux et qui vont se retrouver dans la panade dès le 10 décembre.

Ces usagers se...

Ce qui change à partir du 10 décembre

Bordeaux-Angoulême. Pour arriver à Angoulême avant 9 heures, il y a actuellement cinq TGV dont quatre assurant le trajet en 35 minutes. Le dernier arrive à 8h43. Il y a aussi deux TER assurant la liaison en 1h32. À partir du 10 décembre, il restera quatre TGV, dont trois en 35 minutes et deux TER. Le dernier TGV arrivera à 7h43. Le dernier TER à 8h32. Il aura quitté Bordeaux à 7 heures.

Angoulême-Bordeaux. Aujourd'hui, aucun TGV ne permet de rallier Bordeaux en moins de 35 minutes avant 9 heures. Ce sera toujours le cas demain, malgré les réclamations des élus. Pire, le Ouigo de 9h16 étant supprimé, le premier TGV en mode LGV ne quittera Angoulême qu'à 10h15 à partir du 10 décembre. Pire: les seuls trains qui permettront d'arriver à Bordeaux avant 9 heures ne sont que des TER assurant la liaison en 1h32. Autant dire que le mythe du Charentais partant travailler à Bordeaux a du plomb dans l'aile. En fin de journée, le TGV de 18h15 est remplacé par un Ouigo qui quittera Angoulême à 17h32. Trop tôt pour la plupart des travailleurs qui devront donc attendre 19h15 pour rentrer en Gironde.

Conséquences. Aucune conséquence, globalement, pour les liaisons vers Poitiers et Paris. Le TGV du matin supprimé au départ de Bordeaux passait par Angoulême pour ensuite filer vers Strasbourg et Lille. Les premières liaisons vers ces deux villes sont donc décalées d'une heure à compter du 10 décembre.

Le Télégramme :

TGV. Arrêts menacés à Quimperlé ?

Publié le 01 novembre 2017 à 00h00
Modifié le 01 novembre 2017 à 07h30
[Jean Rioufol](#)



La gare de Quimperlé voit passer huit TGV chaque jour : quatre en direction de Quimper et quatre autres vers Lorient.

Le lancement, mi-octobre, d'une mission sur le modèle du transport ferroviaire, par le gouvernement, ravive l'inquiétude concernant les arrêts TGV dans le pays de Quimperlé. Au même moment, le 10 novembre, le pôle d'échanges multimodal va être inauguré. De quoi relancer l'éternel débat.

Le 10 novembre, à 18 h, l'inauguration du pôle d'échanges multimodal (Pem) de Quimperlé, le second à être réaménagé dans le secteur après celui de Bannalec, devrait être une « fête ». Mais la mission commandée, mi-octobre, par Édouard Philippe, le Premier ministre, auprès de Jean-Cyril Spinetta, sur le modèle du transport ferroviaire, ravive des inquiétudes à Quimperlé et ses alentours.

« Le secteur ferroviaire est confronté à un déséquilibre économique et financier, dont l'ampleur et la dynamique pèsent sur les finances publiques et menacent son avenir. Gestion du réseau et exploitation des services ferroviaires, en particulier TGV et fret, sont tous à la fois concernés », mentionne, ainsi, la missive du 12 octobre dernier adressée par le chef du gouvernement au haut fonctionnaire rattaché au ministère des Transports (qui dépend du ministère de la Transition écologique et solidaire).

« Attentifs aux conclusions du rapport »

Immédiatement, Michaël Quernez, maire de Quimperlé et vice-président du conseil départemental, a réagi au 20 h de TF1, le journal télévisé le plus regardé en Europe. Avant de marteler à nouveau à plusieurs reprises sa position. « Nous ne sommes pas sans méconnaître le sujet. Nous savons ce que cela peut vouloir dire. Il y a pourtant eu un engagement majeur de la Région et des collectivités. Localement, on a investi pour demain, avec le Pem (2,1 M€ de travaux, dont 783.000 € à la charge de la Ville et 968.000 € à la charge de Quimperlé communauté). Nous ne demandons rien de plus que le maintien des arrêts de la Ligne à grande vitesse (LGV), mise en service le 2 juillet dernier, qui connaît une hausse de fréquentation de 18 % depuis sa mise en service, selon les derniers chiffres communiqués par la SNCF ».

Et de poursuivre : « Il existe quatre liaisons par jour en direction de Lorient, le même nombre en direction de Quimper. Nous croyons à la complémentarité entre la LGV et les TER, même si, en raison des recalages (refonte totale de la grille des horaires, NDLR), il y a des mécontents. Nous avons alerté sur ce sujet par plusieurs courriers. Par rapport à la mission Spinetta, nous serons très attentifs aux conclusions du rapport ».

Celui-ci doit être remis au Premier ministre courant janvier 2018. L'association 3R, de son côté, ne dit pas mieux.

Une convention pour cinq ans

Gérard Lahellec, vice-président de la Région Bretagne, en charge des transports, assure avoir entendu les doléances des usagers du rail quimperlois - lesquels étudient à Lorient ou travaillent à Quimper (voire l'inverse) - concernant les horaires chamboulés des TER.

« Mais par définition, quand le TGV passe, il n'y a pas de place pour le TER. Nous travaillons à la régulation pour la pointe bretonne. Il n'est nullement question de remettre en cause les territoires intermédiaires comme Quimperlé ou Rosporden. Que les usagers soient rassurés, une convention a été signée avec la SNCF, pour une durée de cinq ans. Elle garantit le maintien des arrêts TGV. La facture de service est passée pour la Région de 100 M€ à 110 M€. C'est énorme. Mais au moins, cela est sanctuarisé pour cinq ans. C'est le seul exemple existant en Europe ».

Par ailleurs, le vice-président de la Région l'affirme : « La SNCF ne perd pas d'argent en Bretagne. Elle a même gagné 15 M€ entre 2014 et 2015 sur le TER. Nous le disons haut et fort : si l'État n'est pas capable de desservir la Bretagne, la Région le fera elle-même ! ».

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/finistere/quimperle/tgv-arrets-menaces-a-quimperle-01-11-2017-11724523.php#8pQjlk7kBRqhtFp0.99>
